

3 bonnes raisons de choisir la Télésurveillance de PROTECTION 24, partenaire national d'AXA.

- 1 Un des leaders de la télésurveillance résidentielle en France :**
 - 56 000 clients lui font confiance.
- 2 Une expertise et un professionnalisme développés depuis 15 ans :**
 - Centre de Veille certifié APSAD P3,
 - prestation de télésurveillance certifiée ISO 9001.
- 3 Une garantie Satisfait ou Remboursé pendant 30 jours⁽⁴⁾ :**
 - si vous n'êtes pas convaincu par le service, PROTECTION 24 s'engage à reprendre le matériel et à vous rembourser l'ensemble des sommes versées.

(4) Y compris le délai de rétractation de 14 jours prévu à l'Article L121-21 du Code de la Consommation



Prestation de télésurveillance de PROTECTION 24 certifiée ISO 9001

Votre Agent Général AXA

Entreprise Responsable, **AXA France** développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale.

Assurance auto et moto
Assurance habitation
Santé et prévoyance
Dépendance
Assurances professionnelles
Épargne, retraite et placements
Banque et crédits
Assurance loisirs et services
Protection juridique

Retrouvez nos services sur axa.fr/axavotreservice
Comparez-les sur quilemeilleurservice.com

Rejoignez-nous sur  facebook.com/axavotreservice
axa.fr  twitter.com/axavotreservice

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre - AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex - Entreprises régies par le Code des Assurances - PROTECTION 24. S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 672 000 euros - RCS 420 127 128 BLOIS - Siège social : 628, Avenue du Grain d'Or - 41350 VINEUIL. PROTECTION 24 est titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-041-2112-12-11-20130362101 délivrée le 12 décembre 2013 par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Station Centrale de Télésurveillance certifiée APSAD type P3 sous le n°162.00.31. PROTECTION 24 exerce son activité en France Métropolitaine, hors Corse et Monaco.

Habitation

Quelles solutions contre les risques de cambriolage et de vandalisme ?



Crédits photos: Goodshoot - Sozajllen/Datacrat - Corbis - Flying Colours - Getty Images/Datacrat/Sabine Schreier/Joerg Beig - Photomontap - Document non contractuel



Formule Télésurveillance

Réduction sur l'assurance habitation et suppression de la franchise en cas de vol⁽¹⁾

réinventons / notre métier



réinventons / notre métier



SYSTÈME D'ALARME ET DE TÉLÉSURVEILLANCE

La télésurveillance proposée par PROTECTION 24⁽²⁾

un service doublement dissuasif

① En cas d'intrusion, une puissante sirène d'alarme se déclenche dans votre domicile.

② L'opérateur du Centre de Télésurveillance téléinterpelle l'intrus ou procède à un appel téléphonique sur le site protégé. Si personne ne répond ou ne peut donner le code confidentiel, la procédure d'intervention est lancée selon les consignes que vous avez données.



Un abonnement sans surprise

Inclus dans toutes les formules⁽³⁾

- En cas d'intrusion :
 - **déplacement d'un intervenant** sécuritaire agréé CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- En cas d'effraction :
 - **gardiennage** jusqu'à 48 heures,
 - **travaux** de mise en sécurité et nettoyage du site,
 - **rapatriement depuis la France** métropolitaine (hors Corse et Monaco),
- **Maintenance à distance** du système d'alarme,

- **Prise en charge** du déplacement d'un conseiller technique de PROTECTION 24 pour le remplacement des consommables (piles et batterie offertes).

“ En cas d'effraction constatée,
les Forces de l'Ordre sont averties. ”

Des services innovants

pour encore plus de confort...

- **Détection de fumée obligatoire depuis Mars 2015** dans toutes les habitations. Le détecteur est lui aussi relié au Centre de Veille.
- Alerte Coupure Secteur, Alerte Info Service :
 - **des services d'alerte par notification, e-mail ou SMS** pour vous informer par exemple d'une coupure d'électricité dans votre habitation ou de la mise hors service de l'alarme.
 - **activation à distance de l'alarme** depuis votre Espace Client ou l'application mobile si vous détenez l'Alerte Info Service.
- Détection Visio Images :
 - permet de **visualiser pour agir** plus rapidement en cas de déclenchement de l'alarme. Les photos prises sont à votre disposition sur votre Espace Client ou l'application mobile pendant 30 jours.

(2) La télésurveillance est un service proposé par PROTECTION 24, partenaire commercial d'AXA France.

(3) Selon clauses et conditions du contrat.

- Une application mobile :
 - **pilotez votre télésurveillance** depuis votre smartphone ou votre tablette,
 - une application gratuite disponible sur l'App Store et Google Play.



...associé à un matériel d'alarme de dernière génération

- **L'équipement de votre habitation** est effectué par les conseillers techniques de PROTECTION 24, des professionnels formés à l'installation d'alarme :
 - **installation réalisée** en moins d'une demi-journée,
 - **sans fil**, le dispositif s'intègre en toute discrétion dans votre intérieur,
 - **un test quotidien** à distance, transparent pour vous, est réalisé pour s'assurer du bon fonctionnement de la transmission des alarmes vers le Centre de Veille.

